# Instructions aux auteurs pour les articles longs issus des communications au XXIIIème Congrès International de Psychologie du Travail sous l’égide de l’Association Internationale de Psychologie du Travail de Langue Française (AIPTLF) à Nice

**Consignes :** Tout le texte doit être en Times New Roman, taille 11 (sauf la bibliographie qui est en taille 9), interligne 1.0 et tenir sur 15 pages maximum sous le format de ce document, bibliographie comprise. Ce document est un modèle, il suffit de remplacer ce qui doit être remplacé. Attention : les auteurs qui ne respecteront pas strictement les instructions données dans le présent document verront leur article rejeté sans expertise.

# TITRE DE LA PROPOSITION D’ARTICLE (CENTRE, TIMES NEW ROMAN, 12 POINTS GRAS, MAJUSCULE)

**Prénom NOM du premier auteur**

Institution de rattachement, adresse, numéro de téléphone, mail

# Prénom NOM du deuxième auteur

Institution de rattachement, mail

……

# Prénom NOM du Xième auteur

Institution de rattachement, mail

**Résumé :** Il ne s’agit pas de faire un copier-coller du résumé de la communication. Il est question de faire un résumé synthétique de **150 mots maximum.** Ce résumé doit présenter en quelques mots la problématique, l’objectif de l’article, l’hypothèse principale, la méthodologie (population, outil de recueil des données, procédure), le résultat principal, l’intérêt pour le développement de la psychologie du travail et des organisations.

**Mots clés :** 5 mots clés maximum.

# Introduction

L’introduction doit poser clairement le problème qui a motivé la recherche et préciser l’objet de l’étude. Eviter trop de considérations générales et aller droit à l’objectif. C’est ici qu’une synthèse des travaux sur la question abordée est faite. Les hypothèses doivent s’inspirer de cette synthèse et y tirer leur justification. Elles doivent être présentées de manière à préciser les variables qui seront mesurées. Le problème, les objectifs, la revue de la littérature et les hypothèses sont présentés dans des paragraphes distincts. Chaque argument ou idée développée dans l’introduction doit être référencée, sauf si l’auteur ou les auteurs sont les premiers à avancer cette idée. Toutes les références citées dans le texte doivent impérativement se retrouver en bibliographie et vice-versa.

# Méthodologie

Cette partie comporte les détails sur la population d’étude, l’outil de mesure des variables avec des exemples d’items, la procédure de recueil des données et la technique d’analyse. Toutes ces parties doivent être présentées dans des paragraphes distincts.

Pour ce qui est de la population d’étude, il s’agit de présenter la technique d’échantillonnage et de décrire les caractéristiques de l’échantillon (effectif, sexe, âge, statut socioprofessionnel, etc.).

Le paragraphe sur l’outil doit présenter la construction de l’instrument et si c’est un emprunt, décrire l’outil emprunté et dire ce qu’il mesure. Des exemples d’items de mesure par exemple, sont à présenter ici pour illustration.

La procédure décrit le lieu, le mode d’administration de l’instrument auprès de l’échantillon.

La technique d’analyse des données doit être justifiée et expliquée.

# Résultats

Les résultats doivent être présentés dans l’ordre des hypothèses. Ils peuvent être illustrés par des tableaux ou des

figures à la convenance des auteurs. Cependant, les informations dans le texte des résultats ne doivent pas être redondantes avec celles données dans les tableaux et figures

# Discussion

Les résultats doivent être discutés en référence aux auteurs cités à l’introduction ou à d’autres auteurs.

# Conclusion

Cette partie permet de formuler des recommandations en s’appuyant uniquement sur les résultats de l’étude. Ne pas surévaluer les résultats ou formuler des recommandations qui ne s’adossent pas sur les résultats observés. Ces recommandations doivent cibler les destinataires dans les pays du Sud avec une esquisse de plan d’action.

# Références (toutes les références doivent être en taille 9 avec indentation de 0,5, comme le texte ci-dessous)

Nous empruntons les références dans le texte, au manuel de l’American Psychological Association (APA) 7ème édition <http://www.apastyle.org/>. Les auteurs peuvent s’y référer pour plus de détails. Dans le texte, les références comporteront le (ou les) nom(s) des auteurs suivis de la date de la publication. Exemple : Gyekye et Salminen (2006) estiment que… ou certains auteurs (Gyekye & Salminen, 2006) estiment que…. Lorsque la référence contient plus de deux auteurs, sa première mention dans le texte comportera le nom de tous les auteurs ; par la suite on se contentera d'indiquer le nom du premier auteur suivi de *"et al."* (pour *et alteri*). Exemple : Berger, Audiard et Machou (1964) ou (Berger, Audiard & Machou, 1964) ; puis Berger *et al.* (1964) ou (Berger et al., 1964). Seules les références de 3 auteurs ou plus seront écrites avec *"et al."* dès la première citation.

La liste des références bibliographiques est non numérotée, présentée avec indentation à partir de la deuxième ligne de 0,5 cm et présentée selon l’ordre alphabétique des noms des auteurs. Si plusieurs références pour un même auteur, donner les références en respectant l’ordre chronologique. Si un nom d’auteur est suivi par des co-auteurs, l’ordre est le suivant : références de l’auteur seul, classées par ordre chronologique ; références du même auteur avec un co-auteur classées par ordre chronologique ; références de l’auteur avec plus d’un co-auteur classées par ordre chronologique.

Toutes les références bibliographiques doivent correspondre à des références citées dans le texte du résumé et vice versa. Le style et la ponctuation des références doivent être conformes aux modèles suivants : **Pour un article publié dans une revue** (indiquer tous les noms des auteurs)

**Zacher, H.** (2013). Maintaining a focus on the future: The role of occupational future time perspective in work motivation. *Journal of Applied Psychology, 98*(3), 483–498. <https://doi.org/10.1037/a0031303>

**Pour un chapitre d'ouvrage :**

**Dupont, M.** (2022). Le bien-être au travail. *Dans J. Martin (Ed.), Psychologie du travail contemporaine* (pp. 123–145). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.1234/psychotravail.2022.07>

**Pour un ouvrage :**

Bandura, A. (1997). *Self-efficacy: The exercise of control*. Macmillan.

**Pour une communication :**

Si la communication est publiée dans des Actes disponibles chez un éditeur, la référence est donnée comme celle d’un chapitre d'ouvrage. Si la communication est référencée dans des Actes non diffusés, la référence sera donnée ainsi :

**Delobbe, N. & Ninove, A.** (2008). Motivations, contrat psychologique et implication des travailleurs intérimaires à l’égard de l’agence et de l’entreprise cliente. *Dans Entre tradition et innovation, comment transformons-nous l’univers du travail ? Actes du 15ᵉ Congrès de l’Association internationale de psychologie du travail de langue française (AIPTLF, Québec, 19–22 août 2008)* (pp. XX–XX). Presses de l’Université du Québec.

**Pour tout document non publié (mémoire, thèse…) :**

Mayaki, F. (2008). *Effet des croyances, des normes et des valeurs sur les changements d’attitude : Exemple de la planification familiale au Niger* (Thèse de doctorat). Université Pierre Mendès France, Grenoble II.

**Pour un document internet :**

**Zacher, H.** (2020). *Psychological aging at work: A review and future research agenda*. University of Leipzig. https://www.uni-leipzig.de/fileadmin/zacher2020-aging-work.pdf